



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER MORIER – RIGNY – PONT CHER

du 14/03/2025

Début de la séance : 18h30

Présents : 16 personnes

Absents excusés: 1

ORDRE DU JOUR :

Madame Sandrine FOUQUET, adjointe à la Vie de la Cité, aux Relations internationales et aux systèmes d'information, est excusée auprès des membres présents par la Présidente de Quartier.

Madame CHIL lance la séance en présence de Monsieur Lionel AUDIGER, adjoint à la Voirie et Monsieur Jean Claude DROUET, Conseiller délégué à la Sécurité Publique remercie les personnes de leur présence.

1 – Participation citoyenne

Monsieur DROUET, Conseiller délégué à la Sécurité publique, informe les membres de l'avancée du dispositif, anciennement nommé « Voisins Vigilants ». Un seul référent du secteur concerné regroupant les rues Davou, d'Auvergne, du Dauphiné et du Roussillon, a pu venir à la présentation au poste de police. La convention a été signée à la Préfecture.

Les habitants sont invités à contacter les référents dont la liste est transmise en pièce jointe. Il est rappelé qu'en cas d'incident, même minime, chaque citoyen peut contacter la police municipale au 02 47 67 08 64, de 7h à 21 h ou la Police Nationale au 17, du 21 h à 7 h. Il est bien précisé que dans le cadre de la protection des données et de la confidentialité des affaires, les référents ne seront pas informés des coordonnées des victimes.

Les panneaux indiquant le secteur concerné par le dispositif sont commandés et seront installés à réception.

2- Point voirie

Mme CHIL donne la parole à Monsieur AUDIGER :

- Le projet d'aménagement de la rue Branly, proposé par le service Voirie sur site en présence des riverains, est présenté. La phase test devrait débuter au mois d'Avril pour une durée de 5 à 6 mois. Un point régulier sera effectué pour évaluer l'efficacité et si besoin les réajustements à faire.
- Les travaux de la Rue de Béguine, présentés lors d'une réunion publique au Centre Social du Morier, débiteront aux mois de Juin/Juillet.
- L'aménagement devant le Centre Social sera réalisé durant les mois d'Avril et Mai.
- La réfection des marquages a pris un retard considérable dû aux conditions météorologiques déplorables.
- L'étude de l'éclairage sous le Pont de la Fantaisie est à l'étude par la société Eiffage.
- Le tunnel permettant d'accéder au Parc de La Rabière sera sécurisé à l'aide de potelets en bois ainsi que la pose de panneaux anti 2 roues sous 2 mois.

3 – Parcours du Patrimoine

Un premier test du parcours a été réalisé par des membres du bureau. Ce test a permis de réadapter certains points du parcours, de rajouter des lieux visibles possibles et de déposer des demandes d'autorisations.

Un deuxième test avec les premières autorisations reçues et validations du parcours est prévu le vendredi 28 mars. Des nouveaux membres participants permettront d'apporter un regard nouveau.

La proposition de réutilisations de panneaux d'affichage non utilisés aux services espaces verts n'est pas retenu en raison de la taille de ceux-ci, jugés trop grands et peu esthétiques.

4 – Quartier prioritaire

Un après-midi de présentation sera réalisé par les différents partenaires sur le secteur du Morier. Mme CHIL propose que le conseil de quartier soit présent pour expliquer le rôle et les actions faits par le bureau. Plusieurs membres répondent favorablement.

5- Projet Jardinage

Mme CHIL présente la demande de partenariat effectuée par les enseignantes pour le projet jardinage initialement proposé par le Conseil de Quartier. La présidente fait part en résumé d'un compte rendu de réunion pour caler ce projet, à laquelle le bureau n'a pas été convié. Des désaccords sur le rôle réel des membres du conseil de quartier ont amené la présidente à proposer une autre alternative, à savoir l'utilisation des bacs à cotés du Secteur Jeunes et en lien avec les jeunes.

Mme CHIL laisse la parole aux membres et les laisse seuls décisionnaires du choix à effectuer. L'alternative du jardinage avec le secteur Jeunes est retenue.

6 – Informations/Questions diverses

- Mme CHIL informe les membres qu'un sondage sera effectué sur le quartier Rigny pour obtenir l'aval ou non pour l'aménagement d'une aire de jeux sur la place centrale. Certains habitants en ont fait la demande et d'autres avaient émis des réserves lors du mandat précédent. La démocratie participative a toute sa place dans cette situation.
- La soirée musicale du 20 Juin est proposée en lien avec le Centre Social du Morier. Ce partenariat est retenu par les membres du conseil. Une réunion sera réalisée avec le directeur du centre social pour finir de préparer cette soirée.
- Suite à la demande d'une habitante lors la Plénière, un aménagement urbain sera à envisager à l'angle des rues Tailhar et de Chambray.

La séance est levée à 20 h 45.

Pour toutes remarques ou suggestions, je vous invite à les transmettre par mail à m.chil@jouelestours.fr ainsi qu'à a.maquin@jouelestours.fr.